



vue aérienne 1936-37 (montage photographique)

DONNEES HISTORIQUES

La vue aérienne ci-dessus représente le territoire en 1932: la route de contournement et nombre de bâtiments n'existent pas encore. Pourtant un caractère particulier émane de cette campagne, paysage construit au travers des siècles.

L'histoire de la commune peut se lire au travers du patrimoine historique qu'on y trouve; les haies d'arbres, les cheminements, les découpages parcellaires ou encore la présence de certains bâtis. Ce chapitre approche la commune de Puplicing sous l'angle historique. La première partie "transformation du territoire" analyse des données cartographiques comme le cadastre napoléonien (1812), l'atlas Mayer (1830) et les cartes nationales (1900 à 1992). La deuxième partie présente les inventaires de la Confédération: ISOS et IVS.

TRANSFORMATION DU TERRITOIRE

ATLAS MAYER (1830)

Cette représentation cartographique propose une lecture de la commune en détaillant l'utilisation du sol: bois, champs, broussailles, prés... (cf: légende ci-après).

Afin de rendre la lecture aisée nous avons colorié chaque parcelle suivant son affectation. Cela donne l'image d'un paysage varié possédant une diversité programmatique; les hutins, les jardins et les vergers entourent la localité, puis les grandes cultures céréalières s'étendent dans la campagne entrecoupées ci et là par des prés et des communaux attestant la présence de bétail. Entre le noyau bâti et les grandes cultures s'égrène une diversité d'activités agricoles variant du jardin potager à la vigne en passant par les vergers. La densité des voies de communication est frappante, le réseau s'estompe sur la partie ouest de la commune, partie marécageuse de la Seymaz.

En comparant l'atlas Mayer à la carte de l'utilisation du sol actuel nous observons:

- la permanence du réseau de communication qui reste suffisant à notre époque (à l'exception de la création de la route de Jussy).
- la perte de la diversité du paysage, les cultures qui entouraient le village: vergers, hutins et vignes ainsi que les prés et communaux ont disparu.
- l'apparition de la floriculture et de serres.

La mosaïque des différents types de cultures qui permettait une interpénétration entre le tissu bâti et la campagne s'est effacée, elle a cédé le pas à un paysage découpé en deux entités distinctes: le village et la campagne. Dès lors, la limite entre le noyau construit et les champs apparaît comme découpée, presque brutale.

"L'unité de base des pays bocagers est la parcelle, gérée individuellement, (...). Fermée, c'est-à-dire délimitée de toutes parts par des haies, elle dessine un paysage bien particulier: une campagne sillonnée par d'innombrables chemins qui s'insinuent jusque dans les derniers recoins du terroir." (Guide des chemins historiques du canton de Genève, p.69)

La reproduction d'un détail des plans à vue de Céligny, levés au milieu du XVI^e siècle, illustre ce que pouvait être la campagne genevoise à l'époque. L'atlas Mayer répertorie la présence des bocages, cette représentation nous assure que le paysage étudié est bien typique de la région. Les parcelles sont découpées, ordonnées, les différentes cultures ou propriétés sont délimitées par des haies et des cheminements. Il s'agit d'un paysage domestiqué, soigné, un outil au service des villageois. Si les cultures se sont passablement unifiées, le paysage puplingeois offre de beaux restes du paysage bocager préexistant: allées de chênes ou de saules taillés en têtard, essence utilisée dans les terres humides (plaine de la Seymaz).

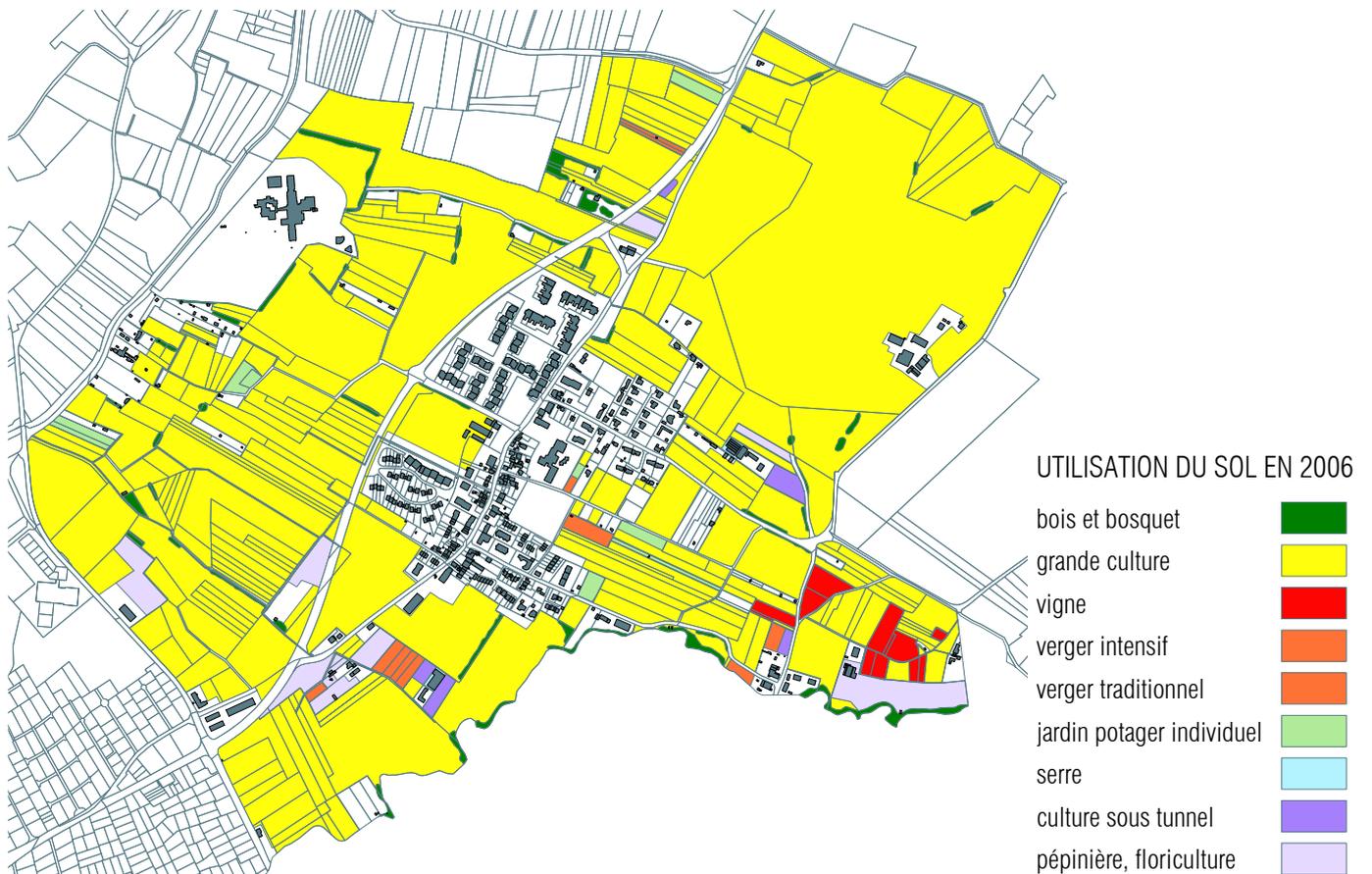
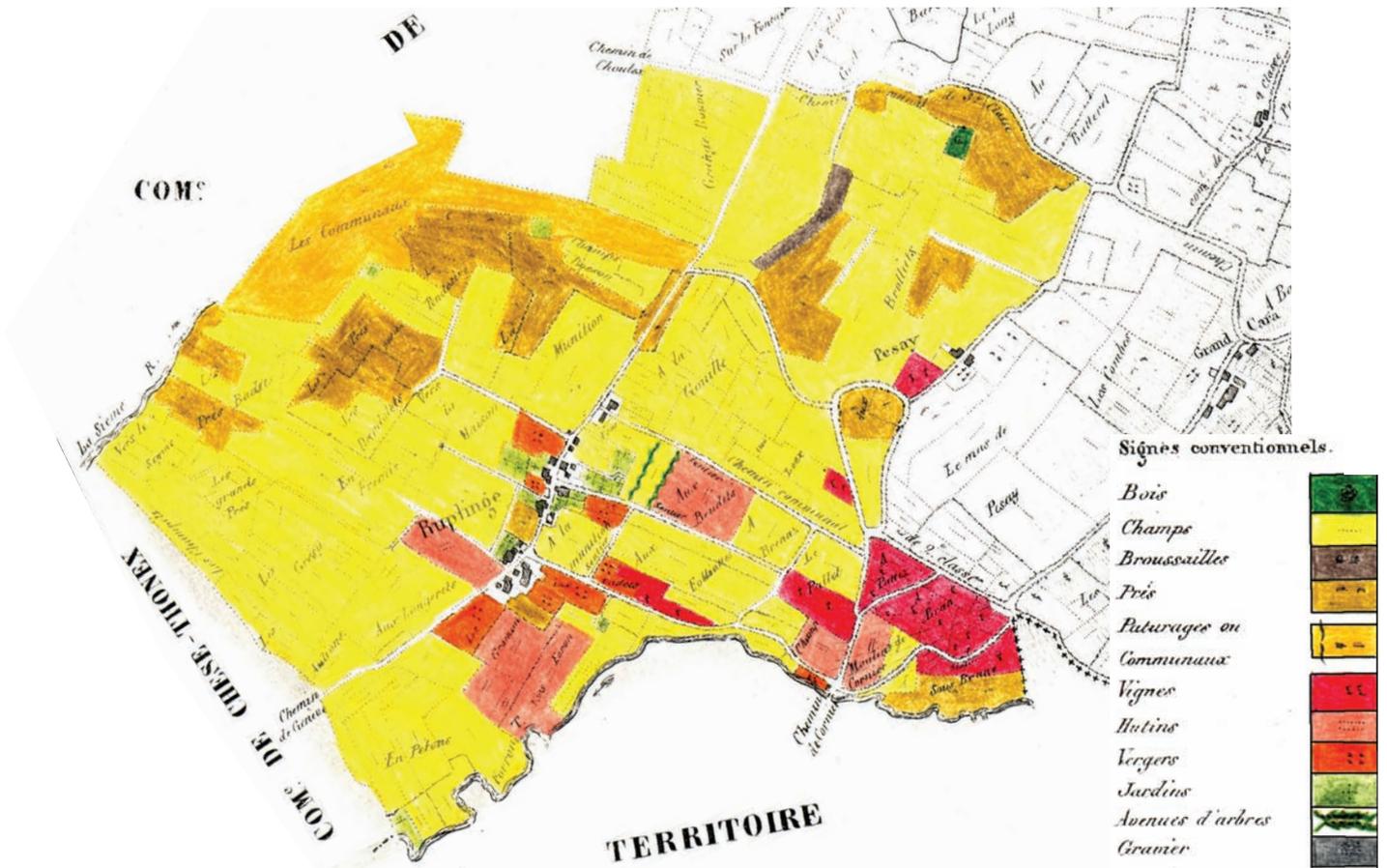
Référence Projet du Paradis:

section 2, chapitre 2.2, Evolution et qualité paysagère du périmètre, p.16 à 22.

section 3, chapitre 3.2, Evaluation qualitative, p.24-31.



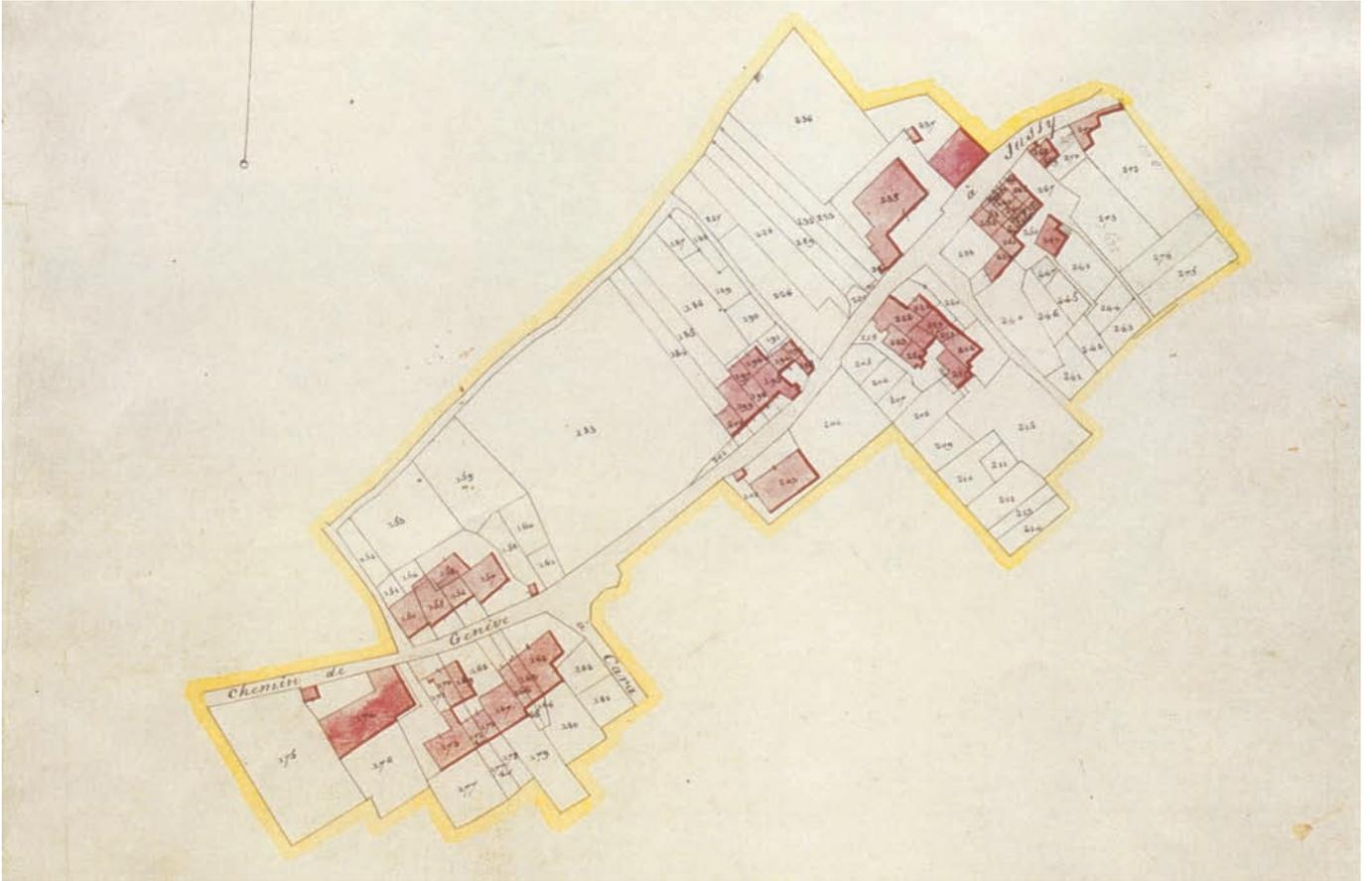
Céligny, plan à vue du XVI^e siècle



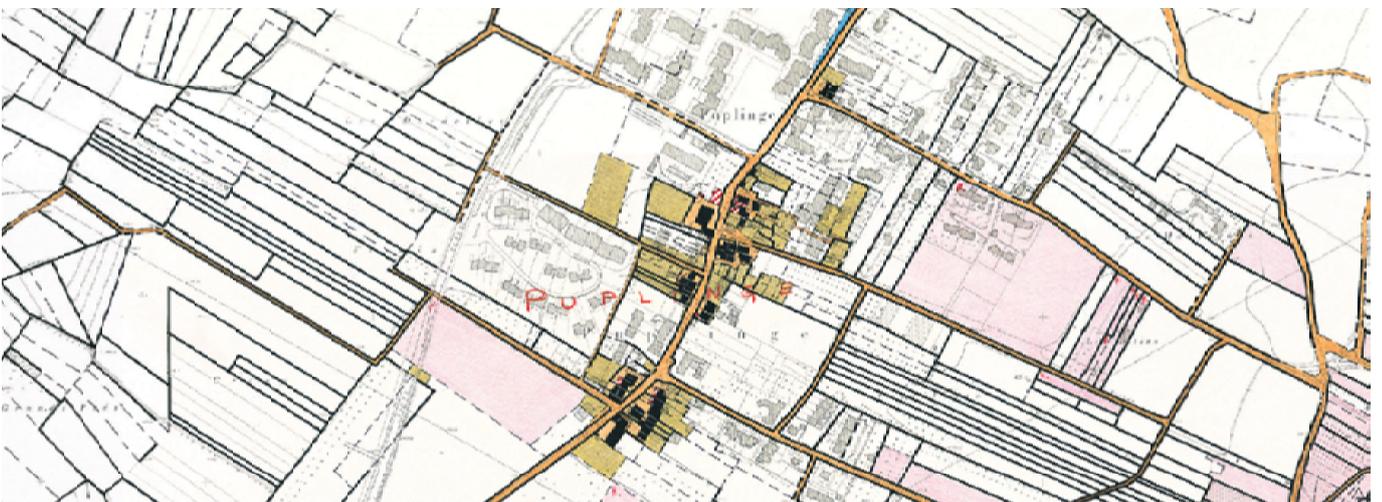
LE CADASTRE NAPOLEONIEN (1812)

Ce cadastre est l'une des représentations les plus anciennes du village. On découvre une localité en deux parties, chacune d'entre elles composée de mas d'habitations (un mas est un ensemble d'habitations appartenant souvent à une famille élargie, il se construit au cours du temps). Les habitations sont en retrait de la voie de communication, le cheminement se dilate jusqu'au nu des façades et dessine ainsi des cours et des espaces semi-publics.

Cette composition est typique des villages de la campagne genevoise. Elle se retrouve encore aujourd'hui comme en atteste le report du cadastre napoléonien sur le plan d'ensemble de 1991 (atlas du territoire genevois). Les bâtis en noir n'ont pas changé d'implantation entre 1812 et aujourd'hui.



cadastre napoléonien 1812



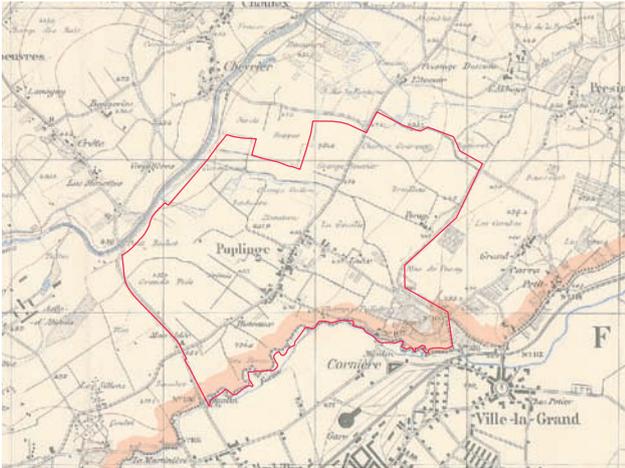
atlas du territoire genevois

CARTES NATIONALES (1900 / 1992)

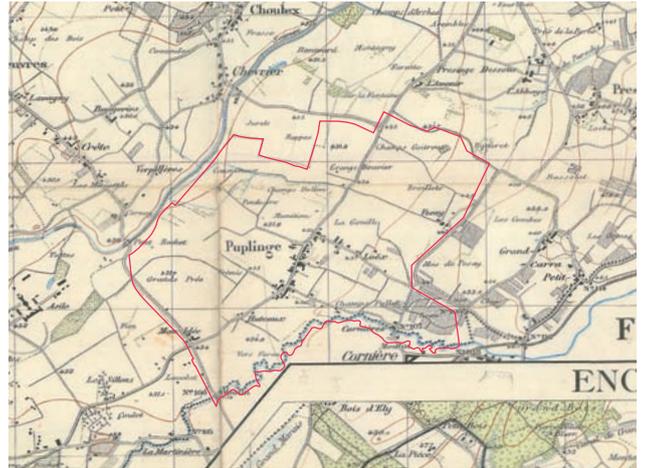
Nous proposons d'observer la succession des cartes nationales du XX^e siècle, elles démontrent que le village ne s'est pas densifié graduellement, mais a subi une profonde mutation après 1974. La route de Jussy permet de contourner le village, sa création a donné une nouvelle forme au développement du tissu. Comme nous l'avons observé sur le cadastre napoléonien, le bâti s'est toujours structuré de part et d'autre de la rue de Graman, cette organisation est restée identique jusque dans les années septante.

La route de Jussy a créé une nouvelle limite au village qui vient s'appuyer contre elle. Dès lors, le bâti s'organise par lots entre la rue de Graman et la route de Jussy. A l'est de la rue de Graman le tissu n'a plus d'organisation et de limite claire, un parcellaire de villas a "grignoté" au coup par coup les terres cultivées.

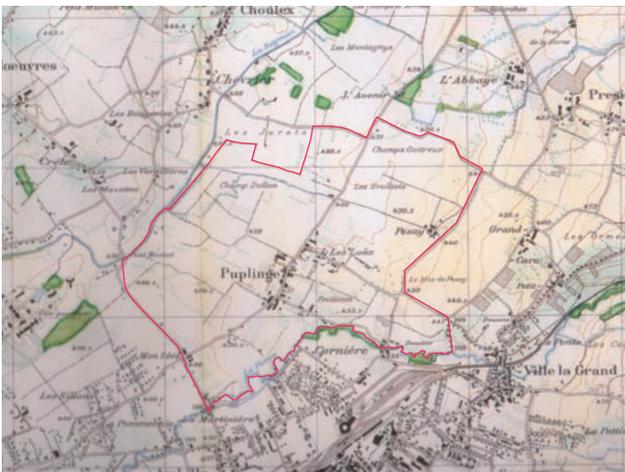
En observant le territoire dans son ensemble, on constate que les développements au nord et au sud des limites communales sont très différents. Au nord, la campagne se densifie très peu, les entités de Choulex et de Presinge n'évoluent guère. Par contre la limite au sud de la commune est fortement bâtie, Thônex et les villes françaises se développent selon un rythme urbain. Puplinge se présente comme une commune agricole qui se trouve être la limite entre deux types d'occupation du territoire, l'urbanisation de l'agglomération et les cultures de la campagne.



1936



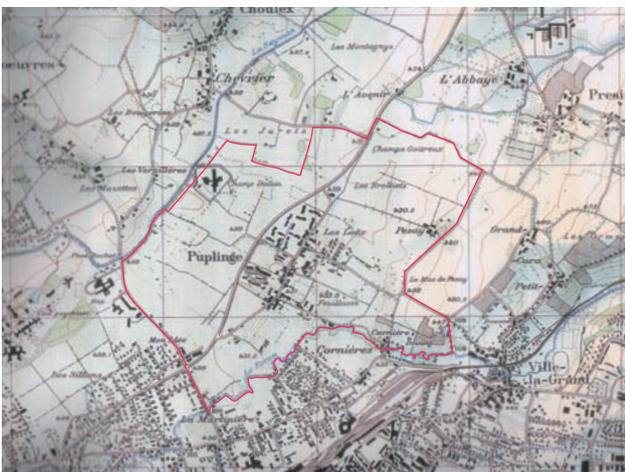
1946



1967



1974



1986



1992

PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET NATUREL

Patrimoine architectural:

La carte ci-contre représente le plan des valeurs du bâti au recensement cantonal de 1982. Ce recensement attribue à chaque village un degré de conservation de la substance historique bâtie. Il n'existe aucun bâtiment à Puplinge possédant l'une ou l'autre des trois valeurs les plus hautes: hors classe, très remarquable, remarquable. La valeur "intéressant" est attribuée à un unique bâtiment, la valeur "bien intégré volume et substance" à 36 bâtiments. Ce sont ces maisons qui forment le cœur du village et lui confèrent une valeur d'ensemble.

Le patrimoine bâti est commun et assez typique des zones rurales.

Le bâtiment possédant la valeur "intéressant" est le seul objet inscrit à l'inventaire. Il s'agit du bâtiment no.4 situé sur la parcelle 613 à l'entrée sud du village (inscrit en 1981). Les motifs sont: "Bâtiment intéressant pour ses détails gothiques bien conservés et son appartenance à un mas ancien."

Aucun secteur de fouille archéologique n'a été découvert ou même suspecté sur la commune.

Patrimoine naturel:

Les inventaires fédéraux et cantonaux traitant des milieux ne reconnaissent pas de valeur particulière sur le territoire de Puplinge. Cependant, la diversité des paysages de la commune offre un important potentiel de revitalisation biologique.

Cordons boisés, bocages à saules ou à chênes, vergers et prairies extensives sont des éléments d'intérêt qui constituent le patrimoine végétal de Puplinge. Malgré la modernisation de l'agriculture, ces milieux (qui varient en quantité et en qualité) sont encore présents dans le paysage communal et attestent de la structure bocagère historique.

Le recensement de l'avifaune traduit les valeurs naturelles de ce territoire. La présence d'une grande diversité des espèces, rehaussée par la présence d'oiseaux rares (inscrits sur la liste rouge qui établit le risque d'extinction des espèces) témoigne de la qualité des milieux répertoriés.

Référence *Projet du Paradis*:

section 3, Etat du paysage en 2005, p.23 à 36.



bâtiment inscrit à l'inventaire



INVENTAIRES DE LA CONFEDERATION

Les inventaires de la Confédération étudient les liens existant entre les tissus construits et les paysages. Cette approche globale sert de fondement aux trois documents suivants:

- inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS).
- inventaire des voies de communication historiques de la Suisse (IVS).
- inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP).

Ces inventaires sont des outils de travail. Ils visent à ménager le paysage, la physionomie des localités, les sites historiques et les monuments naturels et culturels. Ils proposent une vision de l'ensemble du pays et permettent ainsi de:

- comparer les sites entre eux.
- servir de base à la planification.
- faciliter les décisions relatives à la sauvegarde.
- encourager les habitants et autorités à approfondir leurs connaissances du patrimoine.

(Source: <http://www.isos.ch/fr/index.asp>)

INVENTAIRE DES SITES CONSTRUITS A PROTEGER EN SUISSE (ISOS)

Le village de Puplinge a été relevé dans l'inventaire des sites construits à protéger en Suisse en 1976. La substance de ce relevé peut être résumée comme suit:

Rappel historique:

Village constitué essentiellement de bâtiments agricoles, Puplinge a été partiellement détruit lors d'un incendie en 1821.

Le site historique (centre du village) est typique des sites ruraux modestes rattachés tardivement à Genève. Il ne reste que peu d'éléments stylistiques de valeur. La commune a subi une extension énorme et quelque peu anarchique dans les années septante (secteur 3). On relève notamment l'édification de plusieurs immeubles.

Sauvegarde des terrains agricoles:

Situés à l'est du site, les terrains agricoles représentent beaucoup pour l'harmonie du périmètre historique. ISOS préconise de conserver tous les vergers encore existants.

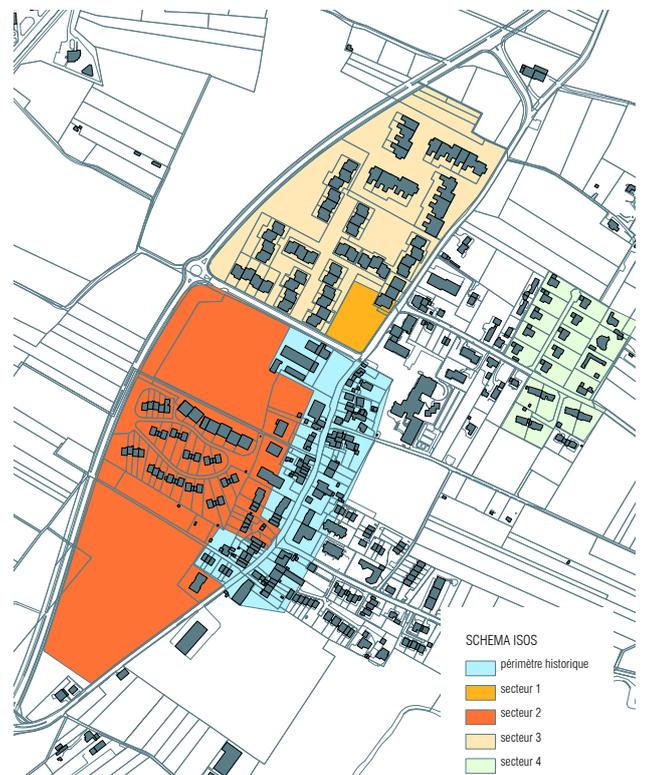
ISOS préconise de sauvegarder les terrains agricoles à l'ouest de la localité (secteur 2) avec éventuellement une plantation d'arbres en bordure de la route de Jussy (actuellement ce site est bâti).

Environnement construit:

ISOS considère comme très important d'appliquer strictement les suggestions générales de sauvegarde, de manière à préserver au mieux ce qui reste du village ancien.

L'augmentation de la population a entraîné des besoins, voire des conflits. Il est nécessaire de sauvegarder les espaces verts et leur caractère en maintenant des limites drastiques au périmètre de la zone d'extension située au nord-ouest du carrefour principal (secteur 3).

Une attention particulière doit être apportée au respect du périmètre historique central, mélange de petits bâtiments modestes, déjà perturbé par certaines constructions (hangars). Enfin, la zone d'habitation individuelle (secteur 4) est une extension de trop pour le village, l'objectif est le maintien strict des limites du périmètre environnant.



bâtiment inscrit à l'inventaire

INVENTAIRE DES VOIES DE COMMUNICATION HISTORIQUES DE LA SUISSE (IVS)

Cet inventaire, établi par l'office fédéral des routes, attribue une certaine valeur aux routes existantes, valeur patrimoniale basée sur l'historique des cheminements et le patrimoine qu'ils possèdent: haies, murets, objets routiers, arbres... Nous citons ici les qualités reconnues concernant les tracés ayant trait à la commune de Puplinge.

La commune est située dans la plaine de la Seymaz. Le village a longtemps été en étroite relation avec la France voisine comme en atteste l'existence des cheminements suivants: Cornière-Gy (GE 111) ou Puplinge-Juvigny (GE 326).

Le cheminement de Puplinge à Juvigny était connu à l'époque romaine sous la dénomination "strata quae dicitur Munia".

L'environnement est à dominante rurale, en se promenant on rencontre, ci et là des témoins paysagers de l'ancienneté des cheminements. Par exemple des doubles allées de chênes ou des alignements de chênes centenaires.

L'alignement d'arbres au centre du village sur l'ancien cheminement Puplinge – Champ-Dollon (GE 346) est un bel exemple de ce type de végétation (à noter que l'alignement d'arbres se prolonge au-delà de la route de Jussy, comme l'ancienne voie qui menait aux champs).

Référence Projet du Paradis:

section 2, chapitre 2.1, L'apport de l'IVS, p.14 à 16.



route de Presinge, allée de chênes

